

21 degrés de liberté – 09

Lire le journal tranquillement et parcourir des articles ne regardait que nous et sûrement pas le gouvernement. Aujourd'hui il en va tout autrement lorsque nous lisons les informations...

Voici déjà le 9^e article de la série écrite par Rick Falkvinge. Le fondateur du Parti Pirate suédois s'inquiète aujourd'hui de la liberté de parcourir des journaux d'information sans être espionné par l'État.

*Le fil directeur de la série de ces 21 articles, comme on peut le voir clairement dans les épisodes précédents que nous vous avons déjà livrés, c'est la **perte de certaines libertés** dont nous disposions encore assez récemment, avant que le passage au tout-numérique ne nous en prive.*

De l'analogique au numérique (9/21) : Le gouvernement sait ce que vous lisez, dans quel ordre, et pendant combien de temps.

Source : Rick Falkvinge sur privateinternetaccess.com

Traduction Framalang : I enter my name again, goofy, mo, redmood, mo, Poca, draenog, Moutmout + 1 anonyme

Nos parents, dans leur monde analogique, pouvaient lire les informations de manière anonyme, comme ils le voulaient, où ils voulaient, et quand ils voulaient. Pour nos enfants du monde numérique, un flic pourrait aussi bien regarder par-dessus leur épaule : le gouvernement connaît la source des informations qu'ils lisent, quels articles, pendant combien de temps, et dans quel ordre.



Pour nos parents du monde analogique, lire les informations était une activité à laquelle le gouvernement ne s'intéressait pas, et effectivement il n'avait pas à s'en mêler. Nos parents achetaient le journal du matin en échange de quelques pièces au coin de la rue, allaient dans un endroit calme où ils pouvaient s'installer quelques minutes, et commençaient à lire, sans que personne n'interfère.

Quand nos enfants du monde numérique lisent les informations, le gouvernement sait non seulement quelle source ils ont choisi de lire, mais aussi, exactement quels articles ils ont lu de cette source, dans quel ordre, et pendant combien de temps. Et plusieurs entreprises commerciales en savent autant. Cela pose au moins trois problèmes majeurs :

Voici le premier : comme le gouvernement détient ces données, il essaiera de s'en servir. Plus précisément, il essaiera de s'en servir contre l'individu concerné, éventuellement dans une stratégie de détection anticipée des crimes futurs. Nous avons déjà vu que toutes les données collectées par un gouvernement seront, à terme, utilisées contre les individus concernés, avec une absolue certitude.

Dans l'économie de l'attention, les données qui trahissent à quoi nous prêtons attention, en quelles proportions, et pendant combien de temps, sont absolument cruciales pour la prédiction de notre comportement. Et dans les mains d'un gouvernement qui fait l'erreur fondamentale de s'en servir pour prédire des crimes, le résultat peut être funeste pour les individus et tout simplement inadmissible de la part d'un gouvernement.

Dès lors que le gouvernement utilise ces données, de quelque manière que ce soit, positive ou négative, elles deviendront inévitablement des « métriques d'Heisenberg » – l'utilisation des données finira par modifier ces mêmes données. Par exemple, si quelqu'un au gouvernement décide que se renseigner sur la frugalité est probablement un indicateur de pauvreté, et détermine l'attribution des aides de l'État en fonction de ce critère, alors cette politique va immédiatement inciter les gens à se renseigner davantage sur la frugalité. Les « métriques d'Heisenberg » sont des métriques que leur processus de mesure rend immédiatement invalides¹.

Le second problème c'est qu'il n'y a pas que le gouvernement, mais aussi d'autres acteurs commerciaux, qui chercheront à faire usage de ces mesures, quand bien même ce sont des « métriques d'Heisenberg ». Peut-être que quelqu'un pensera que lire des fanzines sur l'acrobatie à moto aura des conséquences sur votre intégrité physique et donc sur votre prime d'assurance voiture.

Le troisième problème est subtil et sournois, mais bien plus grave : le gouvernement sait non seulement quels articles vous lisez et dans quel ordre, mais il sait aussi, par conséquent, quel est le dernier article que vous avez lu et ce que vous avez fait juste après l'avoir lu. En d'autres termes, il sait très précisément quelle information vous a mené à cesser de lire et à adopter plutôt tel ou tel comportement spécifique. C'est un renseignement bien plus important que d'avoir une

connaissance générale de vos habitudes et préférences en matière d'information.

La capacité à prédire les actions d'une personne avec un degré élevé de certitude est bien plus dangereuse que la vague connaissance de ses préférences en termes de loisirs.

Nos parents du monde analogique avaient, parmi leurs droits à la vie privée, la possibilité de choisir leur source d'informations anonymement, sans que quiconque ait la permission (ni la possibilité) de savoir quels articles ils lisaient, dans quel ordre ou pour quelle raison. Il n'est pas déraisonnable que nos enfants aient le même droit à la vie privée, un droit équivalent à celui du monde analogique.

Notre vie privée est sous notre entière responsabilité.